



Gayle

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUILLET 2008

Session régulière du conseil de cette municipalité tenue au Centre Social, le mardi 3 juillet 2008 à laquelle étaient présents Madame et Messieurs les conseillers suivants: Yvan Charest, Mélanie Turcotte, Stéphane Bédard et Éric Charest sous la présidence de Monsieur Nicolas Paradis, maire. Messieurs René Grenier et Jean Veilleux étaient absents. Madame Louise Chartrand, directrice générale était également présente.

RÉSOLUTION NO 08-07-6692

Étant donné que l'examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

Étant donné que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

Étant donné que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de poste, une réduction de services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

Étant donné que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

En conséquence, sur la proposition de Monsieur Yvan Charest, appuyé par Monsieur Éric Charest, il est résolu à l'unanimité des conseillers, le maire s'étant abstenu de voter, que la municipalité indique son opposition à la déréglementation de Postes Canada et exige que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Louise Chartrand

Louise Chartrand
Directrice générale/sec.trés.

10 juillet 2008